

SURVEILLANCE POULINAGE

-Les juments qui nous sont confiées pour la surveillance poulinage doivent :

être en ordre de vaccinations GRIPPE/TETANOS et RHINOPNEUMONIE

avoir été vermifugée récemment (date et nom du vermifuge)

arriver au centre au plus tard 10 jours avant le terme

-Les arrivées et les départs se feront de 10h à 12h et 14h à 19h et ceci afin de ne pas perturber nos horaires de travail.

-Les frais de surveillance sont de 485€ TVAC et la pension de 12€ par jour.

-Vous pouvez demander et c'est vivement conseillé (cocher la case) :

le sérum poulain 25€

le Snap Foal Test à 24h pour 40€

-En cas d'accouchement difficile ou de poulain nécessitant des soins supplémentaires, avec votre accord, nous référons à (cocher la case) :

Clinique universitaire ULG

Clinique DE MORETTE à Asse

Autre.....

-En aucuns cas, la SPRL VAL DE SOMME et son VETERINAIRE RESPONSABLE ne seront tenus pour responsable d'accidents, maladies, blessures ou dommages de toute nature survenus tant aux personnes qu'aux chevaux durant leur séjour sur notre site.

MERCI de nous renvoyer ce document pour accord, daté et signé :

NOM..... PRENOM.....

RUE..... CP..... VILLE

DATE..... signature.....

N'oubliez pas de réserver dès que possible, car nous n'acceptons qu'un nombre limité de juments

